

20-23

Octobre

SISTERON

mf ALPES DE
HAUTE-PROVENCE

Ciné Concert

STAGE

**Départemental
d'Orchestre
d'Harmonie**

Niveau minimum Fin de 1^{er} Cycle
Ouvert à tous sans distinction d'âge



**ALPES DE HAUTE
PROVENCE**
LE DÉPARTEMENT



Crédit  Mutuel

Robert Martin
le partenaire créatif



DIRECTION:

Alexandre KOSMICKI



Né en 1978, Alexandre KOSMICKI a obtenu le prix de ville de Paris en analyse musicale en 1999.

Cette même année, il est entré au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris dans les classes d'écriture et y reçoit l'enseignement de professeurs de renommée internationale comme Jean-François Zygel, Thierry Escaich ou encore Bernard de Crepy.

Trois premiers prix en harmonie, contrepoint et fugue ainsi qu'un premier prix en orchestration sanctionneront ses études au conservatoire de Paris.

Parallèlement à ces études, il développe la direction d'orchestre avec Jean-Jacques Werner et Roger Boutry.

Profondément attaché au répertoire des orchestres à vent, il cherche à l'élargir en composant des œuvres originales empreintes d'une esthétique française. Membre de la Sacem, ses œuvres sont régulièrement imposées dans des concours nationaux et connaissent une diffusion bien au-delà des frontières européennes. Sa dernière œuvre « Danse satanique » a été enregistrée par la prestigieuse Musique des Guides en Belgique et a reçu les éloges du musicologue belge Francis Pieters dans son article « la discothèque d'or ».

Frais de dossier

20€

Frais pédagogique

50€

Pour les adhérents CMF

100€

Pour les non adhérents CMF

Ciné-concert

Partition avec un film qui permet d'accompagner, avec un orchestre un film en direct. Le travail de cette œuvre a été réalisé conjointement entre un compositeur et un réalisateur de film. C'est donc une musique originale spécialement composée pour les images.

DATES / HORAIRES / LIEU

Jeudi 20 octobre au Dimanche 23 Octobre

De 9h à 12h30 et de 14h à 18h

Ecole de musique de Sisteron.

Rue de la Mission, 04200 SISTERON
(derrière la cathédrale)

- L'accueil se fera le 20 octobre entre 9h et 9h30 sur le lieu du stage (école de musique).
- Les stagiaires seront libérés après le concert du dimanche 23 Octobre (salle des fêtes de Peipin).

Contenu du stage :

- Séances de travail en partielles.
- Séances de travail d'orchestre (demi-tutti et tutti).

CONCERTS : Samedi 22 Octobre SISTERON

Dimanche 23 Octobre PEIPIN

Vous recevrez ultérieurement le déroulé exact du stage.



PUBLIC CONCERNÉ

Ce stage est proposé à tous, adulte, adolescent ou enfant.

Niveau minimum Fin de 1^{er} Cycle, des classes de Contrebasse à Cordes, de Piano et de vents des conservatoires et écoles de musiques.

- Musiciens amateurs.

Renseignements :

Didier RAYNAL
Président CMF AHP

06 85 81 80 04
cmf.ahp@gmail.com

*Pour plus de renseignements
contacter:*

M. Alain BERSEGOL
Coordonnateur

06 81 39 67 04
alainbersegol@gmail.com

À retourner à CMF AHP 118 rue des roses 04100 Manosque avant

le 24 septembre 2016 (le dossier doit parvenir complet : bulletin d'inscription dûment rempli et signé, chèque de 40€, attestation d'assurance).

Le STAGIAIRE

NOM : Prénoms :

Né(e) le: __/__/____ (Age minimum 9ans).

Adresse :

Commune : Code Postal :

Tél. Domicile : Tél. Portable :

Courriel :@.....

Instrument (1):

Niveau ou Nombre d'année de pratique : (1) : Pour les saxophonistes : précisez alto, ténor, soprano ou baryton, ..
pour les Flutistes, précisez si vous jouez également du piccolo.

Etablissement fréquenté ou non de la structure :

Nom du professeur : Etes –vous titulaire du BAFA : Oui / Non

Je suis membre d'une structure affiliée à la CMF.

Nom de la structure: Matricule CMF: FR.....

Nom de la fédération départementale CMF:

Pour les stagiaires mineurs

Responsable légal 1 Qualité : Père Mère Tuteur

Nom : Prénom :

Adresse :

Courriel :@.....

Tél. Domicile :

Tél. Portable :

Tél. Travail :

Date : Signature :

Responsable légal 2 Qualité : Père Mère Tuteur

Nom : Prénom :

Adresse :

Courriel :@.....

Tél. Domicile :

Tél. Portable :

Tél. Travail :

Date : Signature :

Veillez indiquer le nom d'un proche ou d'une tierce personne à contacter si CMF AHP ne parvient pas à joindre les responsables légaux :

Nom, Prénom, qualité, téléphone :

Je certifie être titulaire d'une assurance Responsabilité Civile et Individuelle Accident.

(Joindre la photocopie du contrat d'assurance)

Date : Signature du stagiaire :

- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration d'instruments et d'objets personnels et conseillent aux participants de souscrire une assurance individuelle.
- Toutes dégradations seront facturées à leur(s) auteur(s)
- L'inscription ne sera valable qu'à la réception du bulletin d'inscription rempli et signé, accompagné d'un chèque d'acompte de 40 euros (20€ Frais de dossier non remboursable et 20€ frais pédagogique) à l'ordre de CMF AHP. Le solde des sommes dues devra être remis le premier jour du stage.
- Les inscriptions pour le stage seront clôturées dès que le cota des participants sera atteint.
- Vous pouvez annuler votre participation jusqu'au 24 septembre 2016, les 20€ de frais pédagogique vous seront remboursés. Au-delà il n'y aura aucun remboursement dans tous les cas.
- Le stage se réserve le droit d'annuler tout, ou une partie du stage en cas d'évènements indépendants de sa volonté ou d'indisponibilité d'un ou plusieurs professeurs, ou en cas d'insuffisance de participants, CMF AHP restituera alors les sommes versées.
- Pour les stagiaires mineurs, l'inscription ne sera acceptée qu'accompagnée d'une autorisation parentale (remplir le bulletin d'inscription).
- Les instrumentistes sont priés de ne surtout pas oublier d'amener leur pupitre, crayon, gomme et leur sourdine.
- Les instrumentistes vont recevoir les partitions pour les déchiffrer en amont du stage afin que le travail d'orchestre soit plus efficace et intéressant.
- Tenue de concert : Haut et Bas noir.

En cas d'urgence, CMF AHP s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez éventuellement indiquer le nom d'un proche ou d'une tierce personne à contacter si CMF AHP ne parvient pas à joindre les responsables légaux :

Nom, Prénom, qualité, téléphone :

Simultanément, les services de secours d'urgence sont alertés pour que l'élève accidenté ou malade soit pris en charge et éventuellement transporté vers l'hôpital le mieux adapté. Veuillez noter ci-dessous toute observation particulière qui pourrait être utile, voire vitale, dans une telle situation (allergie, traitements en cours, précautions particulières à observer, etc...).

.....
D'autre part, si vous désirez transmettre des informations importantes (dyslexie, daltonisme, asthme, etc...), vous pouvez le faire sous pli fermé portant la mention « **Confidentiel-médical** », adressé à Mr le Président de CMF AHP.

Les responsables légaux : /

autorisent

n'autorisent pas

à photographier ou filmer l'élève dans la cadre des activités de l'Ecole de Musique et de Danse, à des fins informatives, ne portant pas atteinte à sa personne, à reproduire et à diffuser ces photographies ou ces enregistrements sans contrepartie financière pour fiche de présentation de l'école, d'articles de presse, site internet de l'école, sur tous supports numériques, pour les familles ou affiches destinées à informer sur les activités de l'Ecole.

Fait à :, le.....

Signature (Lu et approuvé)
Responsable légal 1

Signature (Lu et approuvé)
Responsable légal 2

Durant le stage, j'autorise mon enfant à sortir déjeuner lors de la pause de la mi-journée. OUI NON

Les enfants non autorisés à sortir doivent impérativement apporter leur pique-nique.